



« Sans théorie révolutionnaire, pas de mouvement révolutionnaire. »

(Lénine, 1902, *Que faire ?*)

Les dossiers du PCF(mlm)
Apparition de la France en tant que nation

Défense et illustration de la langue française



Février 2016 (2^e édition)

Parti Communiste de France (marxiste-léniniste-maoïste)



Résumé

Défense et illustration de la langue française de Joachim du Bellay est une œuvre maîtresse de la formation de la nation française. Elle est écrite dans un cadre historique particulier : il y a, à cette époque en France, une dynamique liée au développement de la monarchie absolue, entraînant l'avancée du mode de production. La revendication de la langue française contribue à la naissance de la France en la généralisation de la langue comme infrastructure. Joachim du Bellay affirme alors qu'il faut assumer le meilleur de la littérature passée pour « amplifier » le niveau de civilisation. S'appuyant sur un éthique de travail propre à la bourgeoisie, il revendique un style français et il soutient une position progressiste en soutenant l'unification des masses. Il pose ainsi les bases sur lesquelles va se développer la littérature du XVII^e siècle. Cependant, encore fortement lié à la monarchie absolue, Joachim du Bellay présente une dimension féodale et l'unification des masses par la bourgeoisie ne pourra se faire véritablement qu'à la Révolution française.

Table des matières

1. L'affirmation culturelle de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts.....	2
2. Un cadre historique concret.....	3
3. Naissance de la France et monarchie absolue.....	5
4. « Amplifier » la langue française.....	6
5. Bourgeoisie et éthique de travail.....	7
6. L'appel au style français.....	8
7. L'aspect féodal du long poème français.....	9
8. Une infrastructure préparant le XVII ^e siècle.....	10

1. L'affirmation culturelle de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts

La Deffence, et Illustration de la Langue Francoyse, écrite en 1549, est une œuvre maîtresse de la formation de la nation française. Écrite par Joachim du Bellay (1522-1560), elle est l'affirmation culturelle de ce qui a été énoncé idéologiquement par l'*Ordonnance de Villers-Cotterêts* de 1539. Dans *La Deffence, et Illustration de la Langue Francoyse*, Joachim du Bellay salue la valeur et l'importance de la langue française et, dix années auparavant, l'*Ordonnance de Villers-Cotterêts* faisait du français la langue juridique et administrative. L'écrit de Joachim du Bellay est donc une œuvre progressiste : elle unifie les masses, sous la bannière de la culture, alors nationale. La nation englobe des masses et les fait avancer à une nouvelle étape de civilisation. Joachim du Bellay était conscient de la nature de ce

processus, puisqu'il n'oppose pas une langue à une autre.

Il insiste sur ce point, dès le départ :

« [...] on ne doit ainsi louer une langue et blâmer l'autre : vu qu'elles viennent toutes d'une même source et origine, c'est la fantaisie des hommes, et ont été formées d'un même jugement, à une même fin : c'est pour signifier entre nous les conceptions et intelligences de l'esprit. »

On a là une valeur propre à l'époque du capitalisme grandissant, ce qui a été appelé l'humanisme. On en retrouve d'ailleurs l'exigence de travail et d'amélioration. Cela ne veut pas dire ici qu'il faille considérer la langue comme une superstructure, qu'on pourrait modifier comme bon nous semble. Joachim du Bellay souligne bien la dimension nationale de la langue, sa réalité est par nature la même partout, mais elle se réalise dans un cadre bien précis – ce qui est pour nous l'infrastructure.

C'est le hasard des différentes situations qui a amené les êtres humains à parler diverses langues. C'est tout à fait correct : dans une période future, à un stade avancé de socialisme, les masses parleront une langue commune sur l'ensemble de la planète.

Voici ce que dit Joachim du Bellay :

« Il est vrai que, par succession de temps, les unes, pour avoir été plus curieusement réglées, sont devenues plus riches que les autres ; mais cela ne se doit attribuer à la félicité desdites langues, mais au seul artifice et industrie des hommes. Ainsi donc toutes les choses que la nature a créées, tous les arts et sciences, en toutes les quatre parties du monde, sont chacune endroit soi une même chose ; mais, pour ce que les hommes sont de divers vouloir, ils en parlent et écrivent diversement. »



Pour cette raison, et en raison de ce principe, Joachim du Bellay considère qu'il y a lieu de se préoccuper de sa propre langue. Il exprime ici le reflet du mouvement historique de la matière. À partir du moment où une nation prend forme, sa langue se développe. Joachim du Bellay arrive

exactement à ce moment-là et, reflétant les exigences des poètes de la « Pléiade » à laquelle il appartenait, il demande que le processus d'affirmation de la nation soit accompagné. De fait, l'affirmation de la langue française au XVI^e siècle sera un triomphe, et les notables occitans assumeront une tendance déjà largement commencée et passeront au français pour leur registre, happés par le poids culturel et de civilisation.

Comment Joachim du Bellay concevait-il d'accompagner cette émergence du français ? En faisant en sorte que la langue soit conforme au processus de développement, en procédant à ce qu'il appelle une « amplification ». Le terme est son leitmotiv, sa ligne idéologique, elle-même fondée sur la perception d'une croissance en cours.

Voici comment il présente la chose :

« Ainsi puis-je dire de notre langue, qui commence encore à fleurir sans fructifier, ou plutôt, comme une plante et vergette, n'a point encore fleuri, tant s'en faut qu'elle ait apporté tout le fruit qu'elle pourrait bien produire. Cela certainement non pour le défaut de la nature d'elle, aussi apte à engendrer que les autres, mais pour la faute de ceux qui l'ont eue en garde, et ne l'ont cultivée à suffisance, mais comme une plante sauvage, en celui même désert où elle avait commencé à naître, sans jamais l'arroser, la tailler, ni défendre des ronces et épines qui lui faisaient ombre, l'ont laissée vieillir et quasi mourir. »

La langue, qui relève de l'infrastructure, accompagne son développement général.

2. Un cadre historique concret

Pour saisir pourquoi Joachim du Bellay a écrit *La Défense, et Illustration de la Langue Francoyse*, il faut bien voir que la question nationale se pose dans un cadre concret. Comme l'a expliqué Staline, la nation correspond à la définition suivante :

« La nation est une communauté humaine, stable, historiquement constituée, née sur la base d'une communauté de langue, de territoire, de vie économique et formation

psychique qui se traduit dans une communauté de culture. »

STALINE, *Le marxisme et la question nationale* (1913)

Or, les âges roman et gothique se sont appuyés sur la religion catholique comme base idéologique, ce qui signifiait que le latin était la langue de référence (elle l'est par ailleurs toujours au Vatican). Lorsqu'on pense à l'humanisme, on a parfois en tête ce préjugé véhiculé par la bourgeoisie d'un « retour » à l'antiquité gréco-romaine. C'est en fait un raccourci, car le latin était une langue pratiquée par le clergé, avec des connaissances de différents niveaux il est vrai, depuis la constitution de l'Église catholique. La référence à l'antiquité gréco-romaine n'est donc pas en rupture complète avec les âges roman et gothique, bien au contraire même : c'est dans les régions italiennes, catholiques et issues historiquement de Rome, que les références à l'antiquité gréco-romaine seront les plus nombreuses.

Joachim du Bellay puise son inspiration pour son ouvrage directement chez Sperone Speroni (1500-1588), un Italien auteur des *Dialogo delle lingue*, défendant la langue populaire contre le latin. Cette œuvre se fonde elle-même sur la position de Pietro Bembo (1470-1547), un cardinal italien qui fut une figure majeure de l'humanisme italien et l'un des grands affirmateurs de la valeur de la langue italienne. Joachim du Bellay a simplement repris cette affirmation, la plaçant dans le contexte national français, où le roi François Ier avait par ailleurs un urgent besoin de renforcer l'unité, son concurrent Charles-Quint disposant d'un empire plus peuplé : l'unité nationale devait compenser l'infériorité quantitative.

En arrière-plan, les progrès de la civilisation ont de fait amené la formation d'une nouvelle « intelligence », composée d'une toute petite couche d'intellectuels et d'artistes, et capable d'avoir le niveau pour apprécier les choses de valeur produites par le passé. Ce nouveau public, avide de connaissances et issu du

développement de la France, a besoin d'un outil pour accéder à la culture, il ne peut se permettre ni la dispersion linguistique ni une langue peu développée. Cela exclut de fait 90 % de la population parlant un « patois » mais, de par ses fonctions culturelles et idéologiques, cette minorité façonnait la société.



Il est très révélateur que Joachim du Bellay donne le conseil suivant :

« Encore te veux-je avertir de hanter quelquefois, non seulement les savants, mais aussi toutes sortes d'ouvriers et gens mécaniques comme mariniers, fondeurs, peintres, graveurs et autres, savoir leurs inventions, les noms des matières, des outils, et les termes usités en leurs arts et métiers, pour tirer de là ces belles comparaisons et vives descriptions de toutes choses. »

Le fait de fréquenter une population capable de maîtriser des techniques montre que l'affirmation du français rentre dans un cadre général : celui de l'avancée dans le mode de production. C'est la partie de la population à la pointe de cette progression qui va entraîner le reste dans le mouvement, sur le plan culturel et

idéologique. C'est la naissance d'une nation.

3. Naissance de la France et monarchie absolue

Lorsque Joachim du Bellay appelle à se saisir des meilleurs exemples du passé afin de parvenir à « amplifier » la langue française conformément aux exigences du moment, il souligne bien qu'il ne s'agit en aucun cas de copier. À aucun moment, Joachim du Bellay n'est d'accord pour rejeter unilatéralement notre langue vulgaire. Ce dont il s'agit, ce n'est pas de copier, mais de s'appuyer sur ce qui a été fait. Par conséquent, Joachim du Bellay se place en désaccord avec l'humanisme de type italien, lié à l'esprit catholique principalement. On est ici dans une dynamique nationale, liée à la monarchie absolue.

Joachim du Bellay peut donc affirmer :

« Je n'estime pourtant notre vulgaire, tel qu'il est maintenant, être si vil et abject, comme le font ces ambitieux admirateurs des langues grecque et latine »

Car, bien entendu, ici le processus de formation de la nation passe par le développement de la monarchie absolue, puisque c'est elle qui amène l'avènement de la langue nationale en tant qu'infrastructure de la nouvelle situation. Nous en sommes ici à l'étape intermédiaire (avant Louis XIV), avec François Ier, naturellement célébré par Joachim du Bellay :

« Et qui voudra de bien près y regarder, trouvera que notre langue française n'est si pauvre qu'elle ne puisse rendre fidèlement ce qu'elle emprunte des autres ; si infertile qu'elle ne puisse produire de soi quelque fruit de bonne invention, au moyen de l'industrie et diligence des cultivateurs d'icelle, si quelques-uns se trouvent tant amis de leur pays et d'eux-mêmes qu'ils s'y veillent employer. Mais à qui, après Dieu, rendrons-nous grâces d'un tel bénéfice, sinon à notre feu bon roi et père François premier de ce nom, et de toutes vertus ? Je dis premier, d'autant qu'il a en son noble royaume premièrement restitué tous les bons arts et sciences en leur ancienne dignité : et si

a notre langage, auparavant scabreux et mal poli, rendu élégant, et sinon tant copieux qu'il pourra bien être, pour le moins fidèle interprète de tous les autres. Et qu'ainsi soit, philosophes, historiens, médecins, poètes, orateurs grecs et latins, ont appris à parler français. »

À partir du moment où l'administration, l'État, les artistes, etc. revendiquent le français, alors on a un passage à une nouvelle étape, supérieure. Il y a un saut qualitatif, qui exprime la naissance de la France. Ce processus reflète les exigences de la monarchie absolue, cependant seule la bourgeoisie sera en mesure de véritablement unifier les masses. Bertrand Barère (1755-1841), membre du Comité de salut public en 1793, constate que le processus enclenché n'a pas été terminé :

« La monarchie avait des raisons de ressembler à la tour de Babel ; dans la démocratie, laisser les citoyens ignorants de la langue nationale, incapables de contrôler le pouvoir, c'est trahir la patrie [...] Chez un peuple libre, la langue doit être une et la même pour tous. »

Au même moment, l'abbé Grégoire mène une enquête et constate que moins d'une personne sur cinq en France parle le même langage qu'à Paris (soit moins de 3 millions sur 25), dans 15 départements sur 83. Il écrit alors un *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*. L'abbé Grégoire explique la situation de la manière suivante :

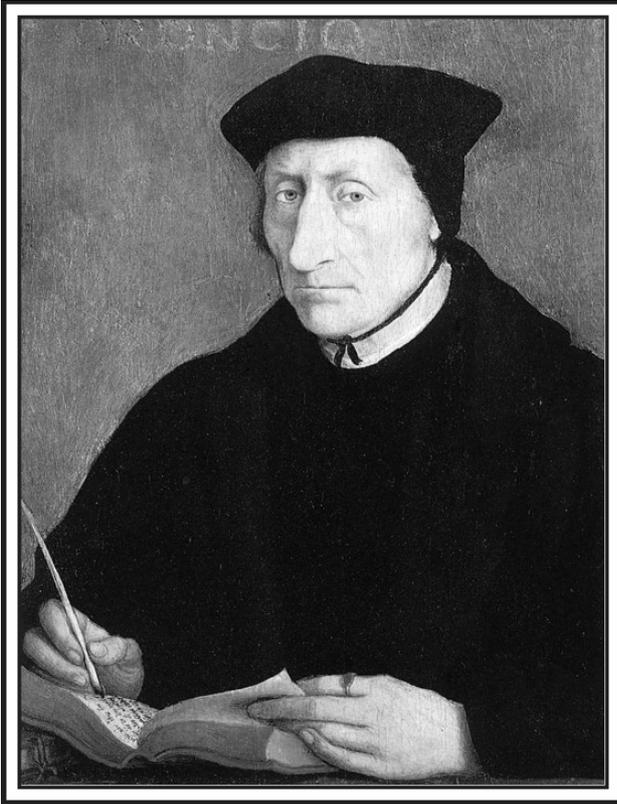
« Nous n'avons plus de provinces, et nous avons encore environ trente patois qui en rappellent les noms.

Peut-être n'est-il pas inutile d'en faire l'énumération : le bas-breton, le normand, le picard, le rouchi ou wallon, le flamand, le champenois, le messin, le lorrain, le franc-comtois, le bourguignon, le bressan, le lyonnais, le dauphinois, l'auvergnat, le poitevin, le limousin, le picard, le provençal, le languedocien, le velayen, le catalan, le béarnais, le basque, le rouergat et le gascon ; ce dernier seul est parlé sur une surface de 60 lieues en tout sens.

Au nombre des patois, on doit placer encore l'italien de la Corse, des Alpes-Maritimes, et l'allemand des Haut et Bas-Rhin, parce que ces deux idiomes y sont

très-dégénérés. »

Ce que pose Joachim du Bellay, la révolution française l'achèvera : c'est un saut de civilisation, passant par l'unification des masses, les amenant à une étape supérieure.



4. « Amplifier » la langue française

Joachim du Bellay demande un saut qualitatif en raison de la nouvelle époque : il ne s'agit pas de nier le passé, mais de le dépasser. Il faut assumer le meilleur du passé, pour assumer la nouvelle étape. Il faut connaître les grands auteurs dans leurs langues, pour connaître le haut niveau et l'exiger pour ses propres formulations.

Voici comment Joachim du Bellay présente la chose sur le plan littéraire :

« [...] il y a cinq parties de bien dire : l'invention, l'élocution, la disposition, la mémoire et la prononciation. Or pour autant que ces deux dernières ne s'apprennent tant par le bénéfice des langues, comme elles sont données à chacun selon la félicité de sa nature, augmentées et entretenues par studieux exercice et continuelle diligence : pour autant aussi que la disposition gît plus en

la discrétion et bon jugement de l'orateur qu'en certaines règles et préceptes, vu que les événements du temps, la circonstance des lieux, la condition des personnes et la diversité des occasions sont innumérables, je me contenterai de parler des deux premières, à savoir de l'invention et de l'élocution. L'office donc de l'orateur est, de chaque chose proposée, élégamment et copieusement parler. Or cette faculté de parler ainsi de toutes choses ne se peut acquérir que par l'intelligence parfaite des sciences, lesquelles ont été premièrement traitées par les Grecs, et puis par les Romains imitateurs d'iceux. Il faut donc nécessairement que ces deux langues soient entendues de celui qui veut acquérir cette copie et richesse d'invention, première et principale pièce du harnais de l'orateur.

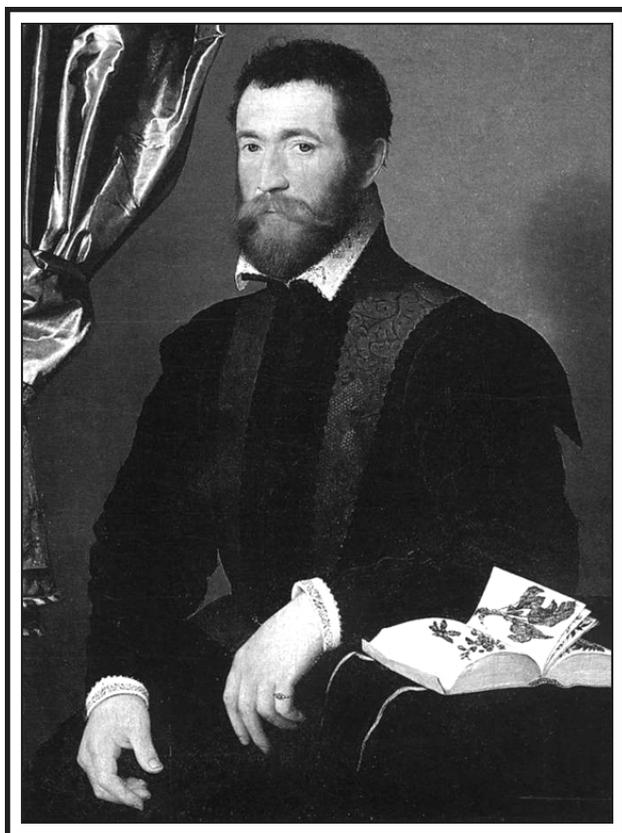
[...] il est impossible de le rendre avec la même grâce dont l'auteur en a usé : d'autant que chaque langue a je ne sais quoi propre seulement à elle, dont si vous efforcez exprimer le naïf dans une autre langue, observant la loi de traduire, qui est n'espacer point hors des limites de l'auteur, votre diction sera contrainte, froide et de mauvaise grâce. Et qu'ainsi soit, qu'on me lise un Démosthène et Homère latins, un Cicéron et Virgile français, pour voir s'ils vous engendreront telles affections, voire ainsi qu'un Protée vous transformeront en diverses sortes, comme vous sentez, lisant ces auteurs en leurs langues. »

On a ainsi chez Joachim du Bellay une perspective de civilisation. Il faut amplifier le niveau de civilisation, et voici le conseil qu'il donne :

« CHAPITRE VIII
D'AMPLIFIER LA LANGUE
FRANÇAISE PAR L'IMITATION DES
ANCIENS AUTEURS GRECS ET
ROMAINS

[...] Je t'admoneste donc (ô toi qui désires l'accroissement de ta langue et veux exceller en icelle) de non imiter à pied levé, comme naguère a dit quelqu'un, les plus fameux auteurs d'icelle, ainsi que font ordinairement la plupart de nos poètes français, chose certes autant vicieuse comme de nul profit à notre vulgaire : vu que ce n'est autre chose (ô grande libéralité !) sinon de lui donner ce qui était à lui. Je voudrais bien que notre langue fût si riche d'exemples

domestiques, que n'eussions besoin d'avoir recours aux étrangers. Mais si Virgile et Cicéron se fussent contentés d'imiter ceux de leur langue, qu'auraient les Latins outre Ennie ou Lucrèce, outre Crasse ou Antoine ? »



Il faut toutefois noter que Joachim du Bellay sait que si les connaissances scientifiques ne sont pas traduites en français, un temps très précieux sera perdu, puisqu'il faudrait apprendre une autre langue, puis seulement accéder aux connaissances. Les exigences de la nation font que cela n'est pas acceptable. Encore une fois, le sens pratique de la langue n'est jamais perdu de vu. La langue est une infrastructure. Ce n'est pas une idéologie qui existerait et serait imposé par en haut. Le français s'est imposé pour des raisons historiques, car c'était lui le vecteur de la culture, du passage à une étape supérieure.

5. Bourgeoisie et éthique de travail

L'époque de Joachim du Bellay est difficile à saisir car, d'un côté, la bourgeoisie se renforce en décentralisant, en morcelant le pouvoir central, comme avec le protestantisme alors que, de l'autre, la formation d'un grand État central

la renforce également pour l'étape suivante. C'est la noblesse qui est la cible de ce mouvement en ciseau, mis en branle par la bourgeoisie et par la monarchie absolue. Joachim du Bellay s'est mis au service de la monarchie absolue. Cependant, ce qu'il porte est amené par la bourgeoisie. On retrouve donc une éthique du travail qui, par définition, ne saurait exister dans la noblesse. On a ici l'humanisme dans sa version « soumise » à la puissance dominante (la monarchie absolue ou bien le Vatican).

Voici comment Joachim du Bellay appelle à travailler les lettres, critiquant les poètes courtisans sur le fond comme sur la forme :

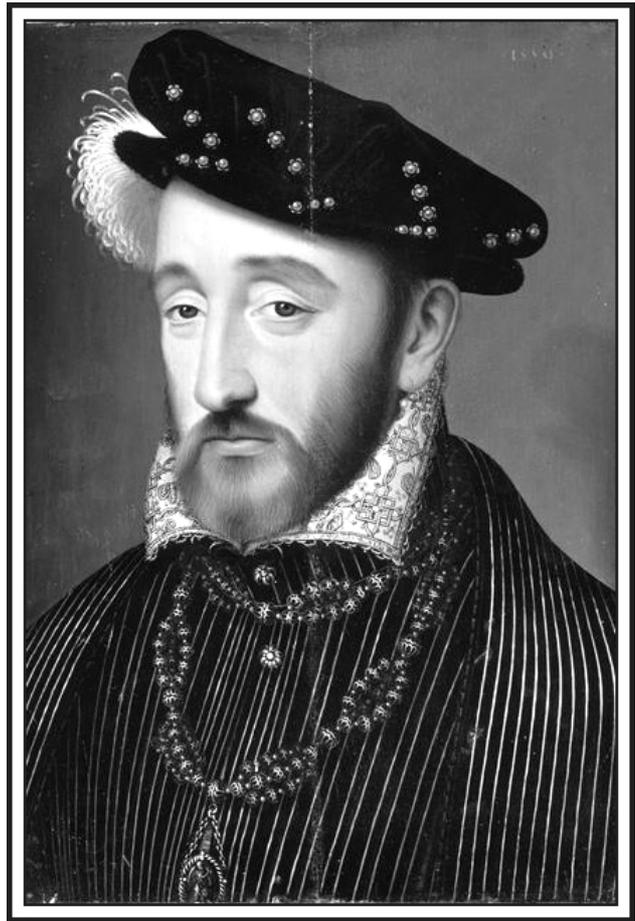
« [...] d'autant que l'amplification de notre langue (qui est ce que je traite) ne se peut faire sans doctrine et sans érudition, je veux bien avertir ceux qui aspirent à cette gloire d'imiter les bons auteurs grecs et romains, voire bien italiens, espagnols et autres : ou du tout n'écrire point, sinon à soi comme on dit, et à ses Muses. Qu'on ne m'allègue point ici quelques-uns des nôtres, qui sans doctrine, à tout le moins non autre que médiocre, ont acquis grand bruit en notre vulgaire. Ceux qui admirent volontiers les petites choses, et déprisent ce qui excède leur jugement, en feront tels cas qu'ils voudront : mais je sais bien que les savants ne les mettront en autre rang que de ceux qui parlent bien français, et qui ont (comme disait Cicéron des anciens auteurs romains) bon esprit, mais bien peu d'artifice. Qu'on ne m'allègue point aussi que les poètes naissent, car cela s'entend de cette ardeur et allégresse d'esprit qui naturellement excite les poètes, et sans laquelle toute doctrine leur serait manque et inutile. Certainement ce serait chose trop facile, et pourtant contemptible, se faire éternel par renommée, si la félicité de nature donnée même aux plus indoctes était suffisante pour faire chose digne de l'immortalité. Qui veut voler par les mains et bouches des hommes, doit longuement demeurer en sa chambre : et qui désire vivre en la mémoire de la postérité, doit, comme mort en soi-même, suer et trembler maintes fois, et, autant que nos poètes courtisans boivent, mangent et dorment à leur aise, endurer de faim, de soif et de longues vigiles. Ce sont les ailes dont les écrits des hommes volent au ciel. »

C'est pour cela que Joachim du Bellay avait remarqué qu'apprendre le latin et le grec pouvait prendre un tel temps qu'il n'y avait plus moyen d'apprendre ce qui était fourni par le latin et le grec. Voici ici de nouveau cette affirmation, élaborée cette fois selon la perspective de l'intelligence, de la maîtrise des connaissances :

« Et certes songeant beaucoup de fois, d'où provient que les hommes de ce siècle généralement sont moins savants en toutes sciences, et de moindre prix que les anciens, entre beaucoup de raisons je trouve celle-ci, que j'oserai dire la principale : c'est l'étude des langues grecque et latine. Car si le temps que nous consumons à apprendre lesdites langues était employé à l'étude des sciences, la nature certes n'est point devenue si bréhaigne, qu'elle n'enfantât de notre temps des Platons et des Aristotes. Mais nous, qui ordinairement affectons plus d'être vus savants que de l'être, ne consumons pas seulement notre jeunesse en ce vain exercice : mais, comme nous repentant d'avoir laissé le berceau, et d'être devenus hommes, retournons encore en enfance, et par l'espace de vingt où trente ans ne faisons autre chose qu'apprendre à parler, qui grec, qui latin, qui hébreu. Lesquels ans finis, et finie avec eux cette vigueur et promptitude qui naturellement règne en l'esprit des jeunes hommes, alors nous procurons être faits philosophes, quand pour les maladies, troubles d'affaires domestiques, et autres empêchements qu'amène le temps, nous ne sommes plus aptes à la spéculation des choses. Et bien souvent, étonnés de la difficulté et longueur d'apprendre des mots seulement, nous laissons tout par désespoir, et haïssons les lettres premier que les ayons goûtées, ou commencé à les aimer. »

6. L'appel au style français

Joachim du Bellay considère donc que pour faire vivre la langue, il faut du style. C'est un appel au style français. Voici le passage le plus important, où est présenté le style français, qui se veut à la fois concis et mis en forme de manière adéquate pour exprimer ce qui doit l'être. On a ici, bien entendu, la préfiguration de ce que formulera Nicolas Boileau dans son *Art*



poétique.

« CHAPITRE IX

OBSERVATION DE QUELQUES MANIÈRES DE PARLER FRANÇAISES

J'ai déclaré en peu de paroles ce qui n'avait encore été (que je sache) touché de nos rhétoriciens français. Quant aux coupes féminines, apostrophes, accents, l'é masculin et l'é féminin, et autres telles choses vulgaires, notre poète les apprendra de ceux qui en ont écrit. Quant aux espèces de vers qu'ils veulent limiter, elles sont aussi diverses que la fantaisie des hommes et que la même nature. Quant aux vertus et vices du poème si diligemment traités par les anciens, comme Aristote, Horace, et après eux Hiéronyme Vide ; quant aux figures des sentences et des mots, et toutes les autres parties de l'élocution, les lieux de commisération, de joie, de tristesse, d'ire, d'admiration et autres commotions de l'âme : je n'en parle point, après si grand nombre d'excellents philosophes et orateurs qui en ont traité, que je veux avoir été bien lus et relus de notre poète, premier qu'il entreprenne quelque haut et excellent ouvrage. Et tout ainsi qu'entre

les auteurs latins, les meilleurs sont estimés ceux qui de plus près ont imité les Grecs, je veux aussi que tu t'efforces de rendre, au plus près du naturel que tu pourras, la phrase et manière de parler latine, en tant que la propriété de l'une et l'autre langue le voudra permettre. Autant te dis-je de la grecque, dont les façons de parler sont fort approchantes de notre vulgaire, ce que même on peut connaître par les articles inconnus de la langue latine. Use donc hardiment de l'infinif pour le nom, comme *l'aller, le chanter, le vivre, le mourir* ; de l'adjectif substantivé, comme le *liquide des eaux, le vide de l'air, le frais des ombres, l'épais des forêts, l'enroué des cimballes*, pourvu que telle manière de parler ajoute quelque grâce et véhémence, et non pas le *chaud du feu, le froid de la glace, le dur du fer*, et leurs semblables ; des verbes et participes, qui de leur nature n'ont point d'infinif après eux, avec des infinitifs, comme *tremblant de mourir et volant d'y aller*, pour *craignant de mourir et se hâtant d'y aller* ; des noms pour les adverbes, comme ils combattent *obstinés* pour *obstinément*, il vole *léger* pour *légèrement* ; et mille autres manières de parler, que tu pourras mieux observer par fréquente et curieuse lecture, que je ne te les saurais dire. Entre autres choses je t'avertis user souvent de la figure antonomasie, aussi fréquente aux anciens poètes, comme peu usitée, voire inconnue des Français. La grâce d'elle est quand on désigne le nom de quelque chose par ce qui lui est propre, comme le *Père foudroyant* pour *Jupiter*, le *Dieu deux fois né* pour *Bacchus*, la *Vierge chasseresse* pour *Diane*. Cette figure a beaucoup d'autres espèces que tu trouveras chez les rhétoriciens, et a fort bonne grâce, principalement aux descriptions, comme : *depuis ceux qui voient premiers rougir l'aurore, jusques là où Thétis reçoit en ses ondes le fils d'Hypérion, pour depuis l'Orient jusques à l'Occident*. Tu en as assez d'autres exemples ès Grecs et Latins, même en ces divines expériences de Virgile, comme du Fleuve glacé, des douze signes du Zodiaque, d'Iris, des douze labours d'Hercule et autres. Quant aux épithètes, qui sont en nos poètes français, la plus grande part ou froids, ou oiseuses, ou mal à propos, je veux que tu en uses de sorte que sans eux ce que tu dirais serait beaucoup moindre, comme la *flamme dévorante, les soucis mordants, la géinante sollicitude*, et regarde bien qu'ils soient convenables, non seulement à leurs substantifs, mais aussi à ce que tu

décrias, afin que tu ne dises *l'eau ondoyante*, quand tu veux la décrire *impétueuse*, ou la *flamme ardente*, quand tu veux la montrer *languissante*. Tu as Horace entre les Latins fort heureux en ceci, comme en toutes choses. Garde-toi aussi de tomber en un vice commun, même aux plus excellents de notre langue, c'est l'omission des articles. Tu as exemple de ce vice en infinis endroits de ces petites poésies françaises. J'ai quasi oublié un autre défaut bien usité et de très mauvaise grâce : c'est quand en la quadrature des vers héroïques la sentence est trop abruptement coupée, comme : *Sinon que tu en montres un plus sûr*. Voilà ce que je te voulais dire brièvement de ce que tu dois observer tant au vers comme à certaines manières de parler, peu ou point encore usitées des Français. Il y en a qui fort superstitieusement entremêlent les vers masculins avec les féminins, comme on peut voir aux psaumes traduits par Marot : ce qu'il a observé (comme je crois) afin que plus facilement on les pût chanter sans varier la musique, pour la diversité des mesures, qui se trouveraient à la fin des vers. Je trouve cette diligence fort bonne, pourvu que tu n'en fasses point de religion jusques à contraindre ta diction pour observer telles choses. Regarde principalement qu'en ton vers n'y ait rien dur, hyulque ou redondant ; que les périodes soient bien jointes, nombreuses, bien remplissant l'oreille : et telles, qu'ils n'excèdent point ce terme et but que naturellement nous sentons, soit en lisant ou en écoutant. »

7. L'aspect féodal du long poème français

À côté de sa dimension bourgeoise, alors progressiste, Joachim du Bellay a indéniablement un aspect féodal, soumis à la monarchie absolue. Cela se voit avec son argumentation en faveur d'une sorte de mystique du long poème « national », en fait féodal. De telles constructions seront légion au XIX^e siècle, servant à légitimer la nation par d'hypothétiques romans écrit en langue nationale dans le passé, etc, et relevant en réalité du folklore populaire (et ayant donc une valeur populaire et non pas « nationale » au sens strict).

Joachim du Bellay appelle à choisir un « beau vieux roman français » et à le faire renaître au monde : on a là un projet qui relève de la construction idéologique, et qui sort donc de l'intérêt qu'a autrement Joachim du Bellay dans ce document historique appelant à l'amplification de la langue française.

« CHAPITRE V
DU LONG POÈME FRANÇAIS

Donc, ô toi qui, doué d'une excellente félicité de nature, instruit de tous bons arts et sciences, principalement naturelles et mathématiques, versé en tous genres de bons auteurs grecs et latins, non ignorant des parties et offices de la vie humaine, non de trop haute condition, ou appelé au régime public, non aussi abject et pauvre, non troublé d'affaires domestiques, mais en repos et tranquillité d'esprit, acquise premièrement par la magnanimité de ton courage, puis entretenue par ta prudence et sage gouvernement : ô toi, dis-je, orné de tant de grâces et perfections, si tu as quelquefois pitié de ton pauvre langage, si tu daignes l'enrichir de tes trésors, ce sera toi véritablement qui lui feras hausser la tête, et d'un brave sourcil s'égalera aux superbes langues grecque et latine, comme a fait de notre temps en son vulgaire un Arioste italien, que j'oserais (n'était la sainteté des vieux poèmes) comparer à un Homère et Virgile. Comme lui donc, qui a bien voulu emprunter de notre langue les noms et l'histoire de son poème, choisis-moi quelque'un de ces beaux vieux romans français comme un Lancelot, un Tristan, ou autres : et en fais renaître au monde une admirable Iliade et laborieuse Énéide. Je veux bien en passant dire un mot à ceux qui ne s'emploient qu'à orner et amplifier nos romans, et en font des livres certainement en beau et fluide langage, mais beaucoup plus propre à bien entretenir damoiselles, qu'à doctement écrire : je voudrais bien (dis-je) les avertir d'employer cette grande éloquence à recueillir ces fragments de vieilles chroniques françaises, et comme a fait Tite-Live des annales et autres anciennes chroniques romaines, en bâtir le corps entier d'une belle histoire, y entremêlant à propos ces belles concions et harangues, à l'imitation de celui que je viens de nommer, de Thucydide, Salluste, ou quelque autre bien approuvé, selon le genre d'écrire où ils se sentiraient propres. Telle œuvre certainement serait à leur

immortelle gloire, honneur de la France et grande illustration de notre langue. »

8. Une infrastructure préparant le XVII^e siècle

La Deffence, et Illustration de la Langue Francoyse est une œuvre magistrale de l'histoire de notre pays. Elle synthétise sur le plan culturel ce que la fameuse *Ordonnance* faisait appliquer dans l'administration. Ainsi, la monarchie absolue peut triompher, car elle est capable de diffuser une culture supérieure. Aucune entité sociale en France ne pouvait échapper à la nouvelle forme culturelle-idéologique proposée par la monarchie absolue. Il était inévitable que les formes arriérées soient façonnées par des formes plus complexes, plus élaborées, en phase avec l'époque naissante et son niveau.

François Ier a donc utilisé à bon escient les forces dont il disposait, et inversement. L'appareil d'État s'ouvre à une nouvelle phase, dont l'apogée sera Versailles et Louis XIV. Il y a une stricte continuité entre François Ier et Louis XIV, et cette continuité est progressiste, car elle fait passer à une étape supérieure. La littérature française du XVII^e siècle n'aurait pas été possible sans Joachim du Bellay synthétisant les exigences du groupe poétique de la Pléiade. Les idées de Joachim du Bellay ont une source pratique : reprendre des mots abandonnés, assimiler des termes de dialectes provinciaux, intégrer des mots techniques propres à certains métiers, former des mots sur des bases grecque ou latine, si nécessaire. Le très haut niveau culturel atteint au XVII^e siècle n'aurait pas pu être mis en place sans une infrastructure adéquate. Cela montre comment la révolution démocratique, qui se réalise dans la révolution bourgeoise, est un aboutissement d'un processus prolongé.

De la même manière, pour l'unification à l'échelle mondiale, il y a ici des exemples pertinents, tout comme par ailleurs pour les pays semi-coloniaux semi-féodaux : une des premières langues mondiales sur le plan du



nombre de personnes (230 millions), le Bengali, n'a toujours pas en 2013 d'académie capable de produire un dictionnaire. En pratique, on voit

que la *La Deffence, et Illustration de la Langue Francoyse* est une œuvre dont la conception devrait être présentée de manière matérialiste à toute personne en France, afin de voir comment la nation française s'est formée, comment également elle va à son dépassement.

Si l'on veut conserver les exigences de Joachim du Bellay concernant le caractère vivant de la langue, alors il faut assumer de faire passer l'infrastructure dans le socialisme, dans le socialisme à l'échelle mondiale. La grande question est de savoir pourquoi le saut au français n'a pas été si prononcé : cela tient à l'influence de l'Église, ainsi que à l'existence de multiples autres langues, comme le constatera l'Abbé Grégoire à la fin du XVIII^e siècle. Il était donc inévitable que la bourgeoisie française, qui n'avait pas pu faire ce que d'autres bourgeoisies avaient pu faire en faisant triompher le protestantisme, termine son entreprise et pousse jusqu'au bout la généralisation du français, condition obligatoire pour disposer d'une infrastructure à la hauteur de son développement en cours.

Première édition : juillet 2013

Seconde édition : février 2016

ILLUSTRATIONS

Première page : Jean Clouet, *Portrait de François Ier* (1525-30)

p3 : Jean Clouet, *Portrait de François Ier* (1515)

p4 : Jean Clouet, *Marquerite d'Angoulême* (1527)

p6 : Jean Clouet, *Guillaume Budé* (1536)

p7 : François Clouet, *Pierre Quthe, apothicaire* (1572)

p8 : François Clouet, *Henri II* (1553-59)

p11 : François Clouet, *Amiral Gaspard II de Coligny* (1565-70)